

CORNUT Service	CHRONOTACHYGRAPHE	FO TAC 23 - Annexe 26/08/2025
	Attestation de Contrôle du Limiteur de Vitesse	

N° d'intervention : 977

Échéance de validité de la présente attestation : 24-09-2026

Je soussigné(e),

Station agréée chronotachygraphe : CORNUT Service

Vérificateur

Adresse :

atteste que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limiteur : 90 km/h.

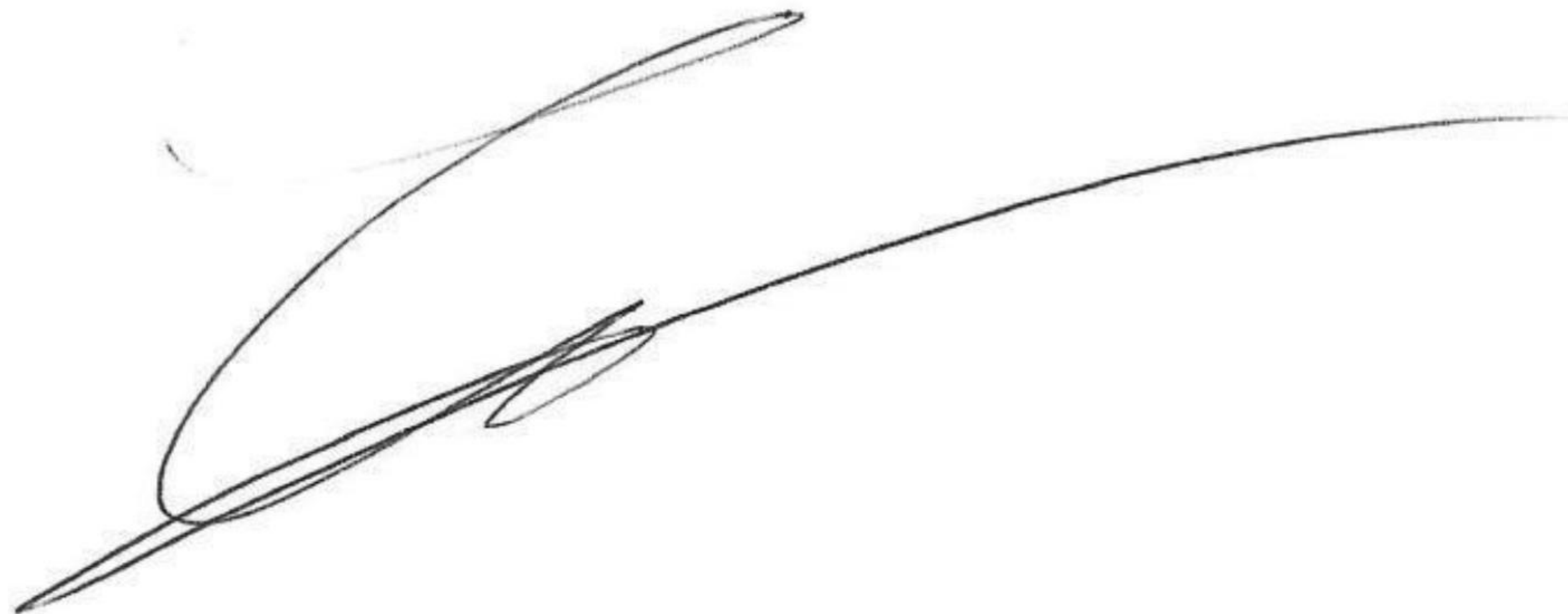
Véhicule :

- Marque : RENAULT
- Catégorie du véhicule : N3
- Numéro de série : VF630S165JD003037
- Immatriculation : FA-491-QA

Fait le : 25-09-2025

Lieu :

Signature :

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping loops and a long horizontal stroke extending to the right.